JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Buhez Plouzane
la vie de Plouzané

Juin 2013

Numéro 104

+ p6 à 9

Des écoles équipées et accueillantes

PLOUZANE

Actualité

École de musique : Un nouvel envol
p3

Vie de la commune

Saison culturelle : Banquet final
p12

sommaire

Édito Pennad-stur

p3
Actualité

p4 à 9
Dossiers municipaux

p10 à 12
Vie de la commune

p13
Développement durable

p14
Culture bretonne

p15
Expression libre

p16
Calendrier des fêtes

Juin 2013 - Numéro 104

Directeur de la publication :
Bernard Rioual
Rédacteur en chef :
Damien Deschamps
Coordination :
Nolwenn Bras
Création graphique :
Basilic Communication
Impression : Calligraphy Print

Publication imprimée sur du papier PEFC, selon les normes imprim'Vert.

Hôtel de Ville : Une démarche régulière

Au moment où vous lisez ces lignes, le conseil municipal a statué sur la suite qu'il entend donner au concours de maîtrise d'œuvre organisé dans le cadre du projet d'aménagement du centre de Castel-Névez.

Si la construction du nouvel Hôtel de Ville focalise les attentions, l'organisation de l'espace environnant apparaît comme un enjeu majeur et complexe.
Aussi, afin de mener à bien ce projet d'envergure, la commune et la communauté urbaine ont choisi d'unir leurs efforts dès la phase de conception. En leur qualité de maîtres d'ouvrage publics associés, elles affichent ainsi leur volonté d'agir de façon coordonnée dans leurs domaines de compétences respectifs : la commune est concernée par la construction du nouvel Hôtel de Ville alors que la communauté urbaine gère l'espace public attenant.
Il convient d'ores et déjà de saluer l'excellent climat de coopération qui s'est d'emblée instauré entre les deux collectivités.

Le projet global a fait l'objet d'un concours pour lequel une sélection préalable avait retenu trois candidats. En stricte conformité avec le code des marchés publics, le jury était constitué d'un vice-président de Brest métropole océane, d'un architecte expérimenté dans ce type de programme, ainsi que de moi-même, qui le présidait. Des référents techniques disposaient d'une voix consultative.
Le jury s'est prononcé après avoir pris connaissance du rapport de la commission technique conjointe qui, un mois durant, a analysé en toute impartialité les offres des trois candidats. L'analyse avait porté en particulier sur la fonctionnalité du futur bâtiment et l'aptitude de son espace environnant à concilier les nombreux usages attachés à son caractère éminemment central.

Le jury a d'ailleurs souligné la qualité du travail réalisé au cours de cette phase initiale. Beaucoup reste à faire mais cette appréciation augure bien de la suite. Elle est en tout cas à porter à l'actif d'une démarche qui, en associant étroitement et dès l'origine les deux échelons, communal et intercommunal, apparaît bien adaptée à une opération de renouvellement urbain.

A toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été !

Votre Maire

Bernard Rioual

L'Orchestre municipal - Harmoniades 2013

École de musique : un nouvel envol

À l'automne 2013, l'école municipale de musique s'installera dans les locaux du plateau de Kerallan, re-baptisés : La Batterie. Un nouveau nom et un nouveau projet d'établissement.

Au-delà d'un simple transfert de l'école municipale de musique vers des locaux adaptés, la rentrée de septembre sera aussi marquée par la mise en oeuvre d'un nouveau projet d'établissement. Une nouvelle grille tarifaire et une évolution sensible de l'offre de services sont proposées aux élèves.

Le projet d'établissement s'articule autour de quatre principes. Son socle en est le parcours global. Il offre cependant la possibilité de pratiques différenciées ainsi qu'un éveil musical développé pour les plus petits. Enfin, il s'attache particulièrement à ouvrir davantage l'école de musique vers l'extérieur.

Parallèlement, de nouvelles prestations apparaissent comme la pratique d'un second instrument, l'organisation de stages ou de « Master class », ainsi que la création d'un parc d'instruments réservés à la location.

Nouveaux tarifs !

Après la garderie et la restauration scolaire, la politique de tarification familiale s'étend à l'école de musique.

En mai, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la nouvelle grille de tarification sociale qui lui était proposée. Elle différencie les cours pour adultes de ceux pour enfants. Pour les Plouzanéens, les tarifs sont désormais établis en fonction du quotient familial CAF. Pour les résidents extérieurs, les tarifs uniques.

Grille tarifaire du parcours global

QF	Enfant plouzanéen			Adulte plouzanéen		
	Cours instr. ou tech. voc cycle 1	Cours instr. ou tech. voc cycle 2	Supplément pour 2nd instrument	Cours instr. ou tech. voc cycle 1	Cours instr. ou tech. voc cycle 2	Supplément pour 2nd instrument
< 599	100,00	125,00	50,00	190,00	215,00	95,00
600 à 899	133,30	166,70	66,70	253,30	286,70	126,70
900 à 1 199	166,70	208,30	83,30	316,70	358,30	158,30
> 1 200	200,00	250,00	100,00	380,00	430,00	190,00

Un parcours global...

Le parcours global concerne la majorité des inscrits. L'élève y suit les cours individuels d'instrument, ou de technique vocale, ainsi que des cours collectifs de formation musicale. Il a alors automatiquement accès aux pratiques collectives (ensemble musical ou chorale). Le parcours global comprend deux cycles, chacun décomposé en quatre niveaux. Pour permettre à chaque élève de progresser sur ce parcours au rythme qui lui convient, un niveau peut s'acquérir en plusieurs années. Il est aussi donné la possibilité de commencer la pratique d'un second instrument, à partir du second cycle.

...Ou un parcours libre

Tout musicien qui le souhaite peut s'inscrire uniquement en pratique collective en s'acquittant du tarif correspondant. Par ailleurs, une des innovations majeures du projet d'établissement est la création du parcours libre. Parce que le parcours global ne correspond pas nécessairement aux attentes de tous les élèves, l'école de musique propose désormais le parcours libre, accessible aux adultes qu'ils soient débutants ou non, ainsi qu'aux mineurs ayant validé leur second cycle. Il est défini en concertation avec l'enseignant et consiste en un cours particulier de 30 mn d'instrument complété par 10 mn de formation musicale.

Pratique :
Les pré-inscriptions et inscriptions débutent désormais au 1er juin.
Sont considérés comme enfants, les élèves n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans au 1er septembre de l'année d'inscription.
La nouvelle tarification est en vigueur depuis le 1er juin 2013.
L'ensemble des tarifs est accessible sur le site de la Ville et sur la plaquette disponible en mairie.
Il est possible d'effectuer les paiements en trois fois.
Plus d'informations sur www.ville-plouzane.fr rubrique loisirs/ école municipale de musique ou 02 98 31 95 30.

PLU Facteur 4 : le temps des avis

Deux ans et demi après avoir été prescrite, la révision du document d'urbanisme destiné à remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) de l'agglomération brestoise approche de son terme.

Lors de sa session du 19 avril dernier, le conseil de communauté de Brest métropole océane (BMO) a approuvé le bilan de la concertation préalable qui, pendant plus de deux ans, a accompagné l'élaboration du futur Plan Local de l'Urbanisme (PLU) intercommunal. Il a également décidé d'en « arrêter » le projet, c'est-à-dire d'en figer la rédaction dans la version ainsi obtenue et qui doit à présent recueillir l'avis des huit conseils municipaux de l'agglomération ainsi que des divers acteurs publics de l'aménagement du territoire.

POS approuvé le 29 janvier 1995

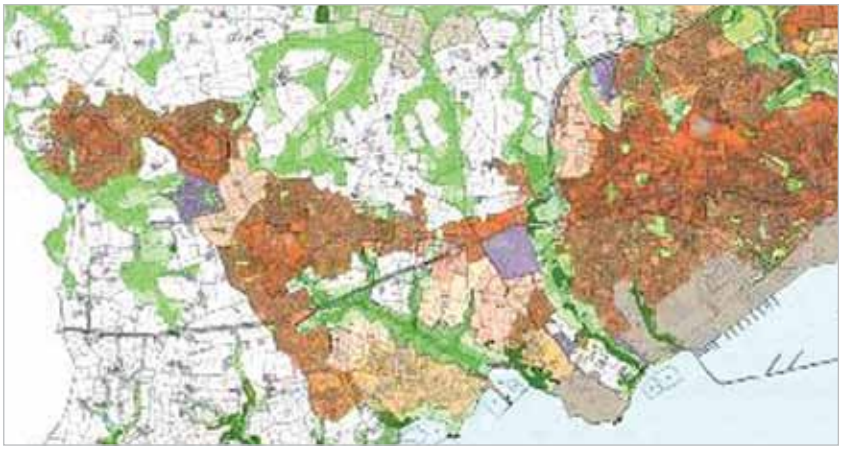

PLU Facteur 4 – Arrêt du projet – 19 avril 2013

Dernière ligne droite !

L'enquête publique donnera à chacun la possibilité d'adresser ses observations à la commission d'enquête que le tribunal administratif aura désignée. La prise en compte des conclusions de cette commission constituera l'ultime contribution à la rédaction du PLU.
Il appartiendra alors au conseil communautaire de l'approuver, en principe en fin d'année.

Sous le signe de la sobriété foncière

Le PLU Facteur 4* s'inscrit dans la continuité du précédent PLU, définitivement annulé en 2012.
Ainsi, sur le territoire de la commune, les évolutions relevées sur les superficies dédiées à tel ou tel type de zones ne modifient pas, ou très peu, les bilans des surfaces, comme l'illustre le tableau page suivante.
Soutenir l'offre d'habitat tout en économisant les terres répond aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Brest. Au travers de ses orientations relatives à l'habitat, le futur PLU reste ambitieux en matière de production annuelle de logements : 140 logements (dont 42 en secteur locatif conventionné) au lieu des 170 envisagés précédemment.
Avec un minimum de 25 logements par hectare dans les quartiers neufs, les projets futurs devront concilier densité, diversité et attractivité de l'habitat.
Dans les quartiers existants, deux secteurs font l'objet d'orientations spécifiques : le centre de Castel-Névez en relation avec la construction d'un nouvel Hôtel de Ville et le centre de la Trinité entre la zone commerciale de Kerallan et la rue de Brest.

* L'expression «Facteur 4 » est utilisée pour désigner les 4 dimensions du PLU : urbanisme, habitat, déplacement urbain, énergie.

Les orientations relatives aux déplacements esquissent les axes de développement de la voirie et du réseau de transport collectif. Des intentions de voies nouvelles sont affichées mais leur réalisation relève du long terme. On peut citer l'accès ouest au Technopôle à partir de la route du Conquet, ou la connexion entre la sortie ouest de Brest et la route de Saint-Renan au nord du Bourg en utilisant le réseau secondaire existant. S'agissant des transports en commun, il est proposé de conforter la desserte du Technopôle et de la Trinité en prolongeant la ligne de tramway par un dispositif de transport performant et à grande capacité, dont la nature reste à définir.

Superficies par zone en hectares

	PLU 2006/2009	PLU Facteur 4	Évolution (%)
Zones urbaines	447	512	+15
Zones d'urbanisation future	189	112	-41
Bilan urbain	**636**	**624**	**Non significatif**
Zone agricole	1645	1741	+6
Zones naturelles	1011	927	-8
Bilan rural	**2056**	**2668**	**Non significatif**

La parole aux plouzanéens

C'est donc après la pause estivale et dans le cadre de l'enquête publique que les habitants de Plouzané pourront prendre connaissance de l'intégralité du PLU Facteur 4 selon des modalités qui seront diffusées en temps voulu. Quant au conseil municipal, il a déjà donné un avis favorable au projet, lors de sa session du 15 mai dernier.

Centre-Ville et nouvel Hôtel de ville : Les habitants ont aussi la parole

Le concours de maîtrise d'œuvre organisé par la commune et Brest métropole océane (BMO) a franchi une étape importante le 14 mai dernier.

Ce jour-là, le jury, présidé par le maire, a tenu sa seconde réunion en vue de proposer le choix d'un lauréat parmi les trois candidats préselectionnés, à savoir les cabinets « Atelier de l'Ile », de Brest, « Nomade Architectes » et « ARCAU Architecte », tous les deux de Vannes.

Le jury s'est appuyé sur le travail d'une commission technique conjointe, qui a passé les projets au crible des critères de sélection fixés par le règlement du concours.

Ces projets, qui portent à la fois sur le bâtiment et l'espace public environnant, étaient à l'état d'esquisses, rendues anonymes afin d'assurer l'impartialité de l'analyse.

Associer les avis des habitants

Il revient au conseil municipal d'attribuer le marché au maître d'œuvre qui a été proposé par le jury.

Le sujet figure à l'ordre du jour du conseil municipal du 24 juin. Les trois projets concurrents seront par la suite rendus publics. Le lauréat affinera ensuite le sien jusqu'au projet définitif, qui intégrera les améliorations jugées nécessaires.

Afin d'associer les habitants à cette phase de conception, le conseil municipal a décidé la création d'une commission consultative extra-municipale, dont il sollicitera les avis.

Cette commission sera aussi invitée à s'intéresser à la procédure dite du « 1% artistique », selon laquelle les maîtres d'ouvrage publics réservent 1% du coût de leurs constructions à la commande ou l'acquisition d'oeuvres d'art spécialement conçues pour le projet considéré.

46 000€ / an d'aides aux ALSH.

Finances

Développement et investissement

La présentation du Compte Administratif 2012 au conseil municipal du 24 juin donne l'occasion d'analyser l'évolution de la situation financière de la commune sur les cinq dernières années.

Les finances d'une commune sont organisées autour de deux sections distinctes. La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et recettes permettant la bonne marche des services municipaux ou de ses équipements. La section d'investissement est celle des acquisitions ou des financements d'opérations visant à entretenir et augmenter le patrimoine de la ville : achats de gros matériel, construction de bâtiments, études, rénovation...

La section de fonctionnement

Ses recettes proviennent de trois sources : Les dotations de l'État, les impôts « ménages » (Taxe d'habitation, Taxe Foncière...) et les autres recettes comme, par exemple, les aides de partenaires tels que la CAF. Depuis plusieurs années, les dotations attribuées par l'État stagnent ou diminuent. Ainsi, les versements 2012 (3 081 533€) étaient inférieurs de 0,6% à ceux perçus quatre ans plus tôt, en 2008 (3 099 720€). Cette décroissance, irréversible et amenée à s'accentuer, oblige la Ville a contenir au maximum ses charges de fonctionnement.

Les dispositions réglementaires imposent de répartir les dépenses de fonctionnement selon des « chapitres » dédiés à des thèmes bien définis.

Entre 2008 et 2012, le chapitre des **intérêts d'emprunts** a été en constante diminution, passant de 295 000 à 194 000€, et ce grâce à un recours modéré à l'emprunt et aux bonnes conditions financières obtenues[1].

L'attribution de compensation versée à BMO est la somme payée en retour des services assurés par la Communauté urbaine (entretien de la voirie et des espaces verts...). Elle représente un volume de 1 100 000€ qui reste stable par convention.

Le chapitre des **dépenses de personnel** a fait l'objet d'une augmentation significative entre 2008 et 2012 : +12%, passant de 3 410 000 à 3 820 000€. Cette évolution s'analyse principalement par la nécessité qu'il y a eu d'adapter les effectifs municipaux aux besoins d'une ville de 12 000 habitants.

Ainsi, l'exigence d'un encadrement plus important des enfants dans les cantines et les halte-garderies, le besoin d'une préparation et d'un suivi renforcés pour les marchés publics, ou l'utilité d'une communication plus dynamique, ont justifié un accroissement du temps de travail et des créations de postes. Par ailleurs, la revalorisation du Régime Indemnitaire[2] de la Ville pour le rendre cohérent de ceux en vigueur sur la Communauté urbaine a aussi contribué à cette augmentation de dépenses.

Entre 2008 et 2012, le chapitre incluant les **subventions** aux associations est passé de 976 000 à 1 309 000€. Deux raisons expliquent cette progression : le soutien de la municipalité au tissu associatif plouzanéen, et les subventions versées à l'association Don Bosco pour sa gestion de la crèche et de la halte-garderie à l'Espace Tabarly.

Le chapitre des **dépenses à caractère général** englobe toutes les autres dépenses, allant du matériel de bureau aux spectacles culturels en passant par les consommations énergétiques. Ces dépenses ont fait l'objet d'une vigilance particulière dans l'objectif d'être contenues. Ainsi, de 2008 à 2012, elles n'enregistrent qu'une hausse de 3,8% (43 000€), passant de 1 152 000 à 1 196 000€, alors que l'inflation cumulée au cours de cette période est de 6,1%.

En conclusion, les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2012 se sont élevées à 7 683 000€.

Évolution des dépenses de fonctionnement de 2008 à 2012

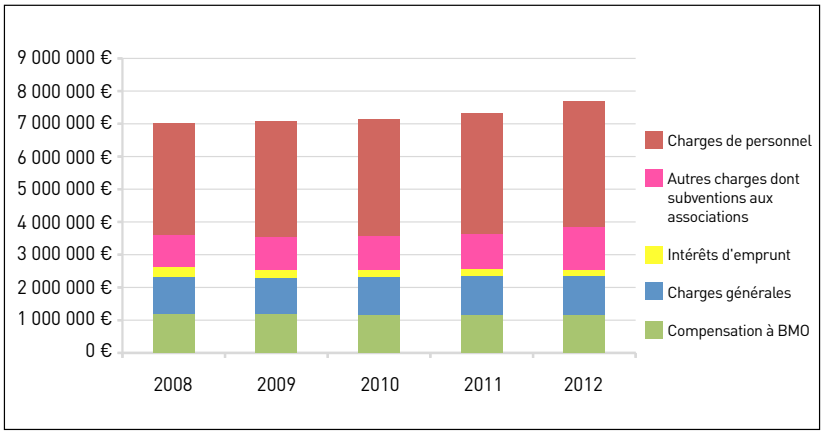

320 000€ / an investis dans les écoles.

La différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement constituent une épargne (ou un excédent) qui permet d'auto-financer les opérations d'investissement et de limiter ainsi le recours à l'emprunt.

La section d'investissement

Outre l'épargne évoquée précédemment, les autres sources de financement d'opérations d'investissement sont les subventions, l'emprunt, et le remboursement par l'État de la TVA payée sur les investissements de l'année précédente.

De 2008 à 2012, le remboursement de TVA à Plouzané a été de 350 000€ par an, en moyenne, ce qui est le signe d'un investissement soutenu.

Une recherche active de financements auprès d'autres partenaires a permis de recueillir un montant annuel moyen de 276 000€ de subventions sur la période 2008-2012, alors que ce montant n'était que de 82 000€ de 2003 à 2007.

Depuis 2008, de nombreuses dépenses d'investissement auront permis de préparer (études) ou de réaliser (travaux) des projets structurants pour la commune.

Le terrain synthétique pour le football (870 000€), la piste d'athlétisme (610 000€) et prochainement la tribune du complexe de rugby (340 000€) dotent Plouzané d'infrastructures sportives à hauteur de son rang. La réhabilitation de l'école de Castel Nevez a permis de placer au cœur de la ville, un espace intergénérationnel (2 200 000€) où se côtoient activités sociales et accueil de la petite enfance.

Les travaux de rénovation du Foyer Laïque (520 000€) ont permis d'adapter un bâtiment nécessaire au tissu associatif. Bientôt, le centre de Kerallan réhabilité (930 000€) ouvrira ses portes à la jeunesse et aux musiciens. Enfin, les budgets municipaux ont aussi soutenu la réalisation de l'éco-lotissement du quartier de Lannilis, au Bourg, devenu un exemple de qualité environnementale grâce à son cahier des charges précis en la matière.

Montants investis de 2008 à 2012 pour la création, la rénovation, l'équipement ou l'entretien de bâtiments

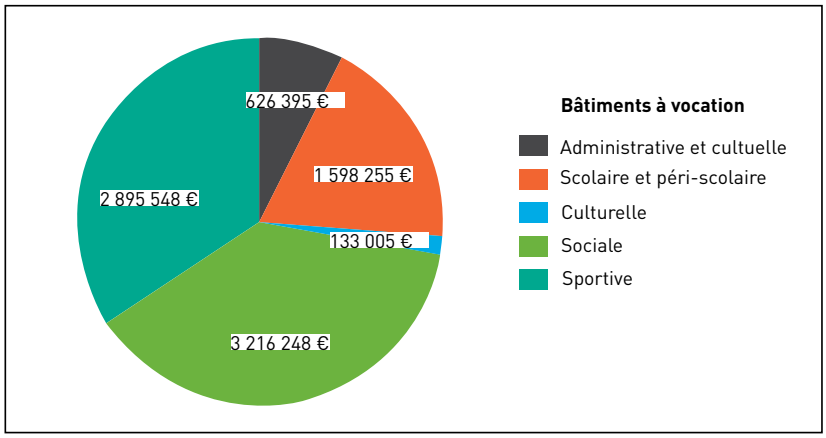

Entretenir et adapter

Une part importante des dépenses d'investissement reste réservée à des opérations d'entretien ou d'adaptation du patrimoine communal : remplacement d'huisseries, réfection de toitures, aménagements d'accessibilité (voir p. 8), gestion de l'énergie (voir p. 13)...

Ces travaux, s'ils sont parfois moins visibles, contribuent pleinement à conforter le caractère agréable du cadre de vie de chaque plouzanéen.

À titre d'exemple, ce sont, en moyenne, 320 000€ qui ont été consacrés chaque année à l'entretien et à l'équipement des bâtiments scolaires et péri-scolaires publics de la ville.

Recours modéré à l'emprunt

L'« en-cours » de la dette désigne le total des montants de capital et d'intérêts à rembourser par une commune suite aux emprunts qu'elle a contractés. À Plouzané, une bonne capacité d'autofinancement reconduite à chaque budget et l'obtention de parts importantes de subventions ont limité les recours à l'emprunt et par là-même, induit une baisse de l'en-cours : d'une valeur de 5 983 000€ en 2008, il est de 4 917 000€ en 2013. Rapporté au nombre d'habitants, le remboursement est aujourd'hui de 406€/Plouzanéen alors que la moyenne observée dans les communes de même taille est de 1 048€/habitant.

1) La Ville de Plouzané n'a souscrit aucun emprunt « toxique ». 100% des emprunts contractés reposent sur des indices de référence éprouvés (et donc à très faible risque) tel que l'Euribor.
2) Le Régime Indemnitaire est une composante du traitement salarial perçu dans la Fonction publique territoriale.

Accessibilité Des bâtiments pour tous !

Les dispositions législatives nationales[1] prescrivent aux communes l'obligation de rendre leurs équipements publics accessibles à tous pour 2015. Afin de n'exclure aucun citoyen et de répondre au mieux aux besoins, l'application d'une telle décision doit être avant tout menée dans une démarche de proximité et dans un esprit de solidarité.

L'accès de la poste plus facile

Dans chacun des budgets présentés depuis 2008, la municipalité a prévu des études ou des réalisations pour rendre la ville encore plus accessible chaque année.

Du rapport...

En 2008, la municipalité a confié à l'association ECTI la mission d'établir une grille d'analyse concernant l'accessibilité des handicapés aux Établissements Recevant du Public (ERP) sur la commune.

Celle-ci a œuvré avec l'Association des Paralysés de France pour remettre un rapport de préconisations par établissement.

Cette analyse a servi de base à une programmation de travaux s'étalant jusqu'en 2015 et qui concernent l'ensemble des bâtiments à vocation sociale, culturelle, scolaire ou autre.

... Aux travaux

Les premiers aménagements ont été effectués en 2009 avec la mise aux normes du groupe scolaire de Kroas-Saliou et de sa Classe d'intégration scolaire (CLIS).

Les entrées et sorties ont été rendues accessibles à tous, de même que cinq sanitaires. Un ascenseur a été installé. En 2010, ce sont les accès des 3 autres groupes scolaires publics qui ont été repris. Des sanitaires adaptés ont aussi été mis en place à la salle du Bourg.

L'année suivante s'est caractérisée par d'importants travaux à l'intérieur ou aux abords de lieux publics. Dans les allées du cimetière, le béton désactivé a remplacé les gravillons. Les portes automatiques de la Poste, l'adaptation des sanitaires de la salle polyvalente de la Trinité, la réfection du parking de la salle de Trémaïdic et l'ascenseur de l'Espace Tabarly ont permis de renforcer l'accessibilité de ces bâtiments. De plus, des places de parking ajustées ont été réservées à leurs entrées.

Les aménagements de 2012 ont davantage porté sur les groupes scolaires. Un ascenseur a été mis en place à l'école Anita-Conti. Les toilettes de ce bâtiment comme celles de l'école du Bourg et du gymnase de Kerallan ont été adaptées. La nouvelle cabine-sanitaire mise en place Avenue du Général de Gaulle répond, elle aussi, aux normes.

Et toujours des projets !

Cette année, les travaux se poursuivront à l'école et au Centre social du Bourg. L'accès à la chapelle de Bodonou sera aménagé, comme celui menant au Fort du Dellec.

La réalisation de la tribune au stade de Keramazé accueillera quant à elle, 8 places réservées aux personnes à mobilité réduite.

De nombreux travaux ont été réalisés par les agents des Services Techniques de la commune.

Depuis 2008, environ 50 000€ par an ont été consacrés pour faire de Plouzané, une ville pour tous.

La nouvelle tribune de rugby de KERAMAZE accessible à tous.

D'autre part, BMO a entrepris sur la commune de nombreuses reprises de voirie pour la mise en accessibilité : création de parkings, travaux de rue, aménagement de trottoirs, accès aux chemins piétonniers, etc. Ces opérations sont suivies par la commission du handicap de BMO. La commune y est représentée par Robert Thomas (titulaire) et Yves Quéméneur (suppléant).

1) La loi n° 2005-102 du 11/02/2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées », fixe le principe d'une accessibilité intégrant l'ensemble des handicaps à l'échéance 2015.

Avec son Projet Educatif Local, la Ville de Plouzané a déjà mis en place plusieurs animations périscolaires. Ici, l'initiation au Breton à l'école du Bourg.

Écoles

Rythmes scolaires
Ce qui change à la rentrée 2013

Après une large concertation, la Ville de Plouzané a choisi de s'engager dès cette année dans la réforme des rythmes scolaires. À partir de la rentrée 2013, les élèves des écoles primaires iront en classe non plus 4 jours, mais 4,5 jours par semaine.

La réforme des rythmes scolaires est un dispositif national. Il vise à mieux faire correspondre les emplois du temps des élèves des écoles primaires et maternelles à leurs capacités d'apprentissage et à leurs besoins de repos.
Elle donne aussi aux communes la possibilité d'organiser et de proposer aux élèves des « Temps d'Activités Périscolaires » (TAP) dans le but de favoriser l'égal accès de tous les enfants à la pratique ou la découverte d'animations sportives, culturelles ou d'éveil.

À Plouzané, une large concertation

Pour prendre ses décisions, la municipalité de Plouzané a mené une large concertation en écoutant les points de vue, les attentes et les interrogations des directeurs d'établissement, des conseils d'écoles, des associations de parents d'élèves, des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), des accueils de loisirs (ALSH) en place sur la commune ainsi que des responsables des écoles privées.

Une nouvelle organisation

Aujourd'hui les enfants sont en classe quatre jours par semaine de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
À compter de la rentrée 2013, les élèves bénéficieront de 24h d'enseignement et d'1h de « Temps d'Activités Périscolaires ».

Les nouveaux horaires de cours s'étendront de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi et de 14h00 à 16h30 pour les après-midis des lundi, mardi, jeudi et vendredi, sauf une fois par semaine(jour variable selon le groupe scolaire) où les cours s'arrêteront à 15h30. Ce jour là, un TAP sera organisé par la Ville et proposé gratuitement aux élèves de 15h30 à 16h30.

Des Temps d'Activités Périscolaires de qualité

Dans chaque école, cinq TAP seront proposés. L'élève pourra ainsi exprimer ses préférences pour participer à un TAP artistique, scientifique,sportif, « carte blanche » ou « petits loups », ce dernier étant réservé aux plus petits. Le TAP « carte blanche » intègrera diverses animations telles que le bricolage ou la cuisine. Chaque TAP sera organisé sur un cycle de 5 semaines environ. L'encadrement sera majoritairement assuré par le personnel municipal. En effet, plus de la moitié des agents des écoles sont titulaires du BAFA. D'autres se forment actuellement. Afin de renforcer les équipes, des recrutements d'agents d'animation ont été réalisés.

Aller plus loin avec le Projet Éducatif Local

La municipalité travaille à l'élaboration d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT), recommandé pour une meilleure mise en œuvre des TAP.
Un PEDT permet notamment d'élargir la gamme des activités des TAP à des animations assurées par des intervenants extérieurs comme le tissu associatif local (associations et clubs sportifs, écoles de musique, associations de théâtre, de danse, de peinture...) ou le monde étudiant.
Pour son premier PEDT, la municipalité s'appuie sur un atout important : son Projet Éducatif Local (PEL), en place depuis 2011, et qui a déjà montré toute son efficacité sur la commune pour mobiliser les acteurs locaux autour de projets à vocation éducative.

Exemple d'organisation pour Plouzané

	7h15	9h	12h	12h30	14h	15h30	16h30	18h45
Lundi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne		Enseignement	TAP	Accueil périscolaire	
Mardi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne		Enseignement		Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil périscolaire	Enseignement	Accueil périscolaire					
Jeudi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne		Enseignement		Accueil périscolaire	
Vendredi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne		Enseignement		Accueil périscolaire	

Jeunesse

Animations estivales 2013, c'est parti !

La Ville de Plouzané renforce chaque été les animations qu'elle propose en termes de loisirs éducatifs. Ces initiatives répondent de façon appropriée à l'attente des jeunes de la commune, filles comme garçons.

Le samedi 29 juin à partir de 18h30, au Foyer laïque, la « Fête de la jeunesse » donnera le départ d'un été animé. La soirée débutera vers 18h30 et durera jusqu'à minuit. Entre 20h30 et 21h00, une pause permettra de réunir les participants autour d'un pique-nique.
Mais dès 14h00, chacun pourra participer à des activités comme le street golf, le speed badminton, un tournoi de baby foot, le tennis de table ou encore le tir à l'arc.
En juillet et en août, le programme reste diversifié. Les gymnases, en juillet à Kroas-Saliou et en août à Kerallan, seront ouverts du lundi au vendredi (excepté le mercredi).
Les plus jeunes pourront profiter de deux mini-stages organisés en partenariat avec les « Petits Débrouillards » : du 19 au 21 août pour les 6-10 ans sur la « Préhistoire », et du 22 au 23 août pour les 10-13 ans, sur « les fusées à eau : décoller et atterir ».
Les 11-15 ans pourront découvrir la vie en groupe grâce à deux mini-séjours à Plounéour-Trez, du 22 au 26 juillet et du 29 juillet au 2 août. Les inscriptions se feront à partir du 25 juin.
Enfin, tout au long de l'été et en partenariat avec les associations de la commune, « La tête et les jambes du Dellec » réunira les jeunes de 11 à 18 ans durant 8 mercredis. Jeux et découverte de sports sont au programme. La nouveauté 2013 : le Paddle !
Cette programmation estivale sera mise à jour sur le site Internet de la Ville avant les périodes d'inscription (Lien « Si t'es jeune » en page d'accueil). Un flyer détaillant ces animations est aussi disponible.

Le Conseil Municipal Jeunes Fraîchement élu

Le 15 février dernier, les collégiens de Plouzané ont élu leurs représentants au CMJ. Portes-parole de la jeunesse, les 22 candidats élus pour deux ans s'apprêtent maintenant à développer des projets pour leur commune.

Les élus en herbe ont fait leur rentrée officielle le samedi 23 mars dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville, en présence du maire, Bernard Rioual.
Des perspectives de travail ont d'emblée été évoquées : une piste de dirt, le skate park, une visite du conseil général, une journée de cohésion, des soirées « prévention » ou « solidarité », un concours de cuisine, des animations à la maison de retraite (Ephad), d'autres pour le Téléthon, les activités estivales, le festival « À vos talents », l'espace-jeunes...
Pour ce faire, deux commissions ont été créées : « Sport et déplacements » et « culture ». Les réunions se déroulent désormais **le vendredi à 17h45**. La communication relative aux travaux en cours et aux réunions se fera dans les collèges au sein des espaces-communication dédiés, ainsi que sur le site internet de la ville.
Véritable école du citoyen depuis plus de 20 ans à Plouzané, le Conseil Municipal Jeunes confirme sa place en tant qu'outil concret d'apprentissage de la citoyenneté. Lieu de réflexion, de propositions et d'actions concrètes, le CMJ est aussi une façon pour ces jeunes citoyens, de découvrir le fonctionnement d'une collectivité et la pratique de l'activité d'élu.

Bon mandat à toutes & à tous !
La liste des nouveaux élus est disponible sur le site Internet de la Ville.

Sport

L'Essor Breton
Une épreuve internationale à Plouzané

Le 5 mai dernier, la 1ère étape de la 55e édition de l'Essor Breton s'est élancée de Plouzané. Elle a emmené les 102 cyclistes participants jusqu'à Guilers, après 159 kilomètres de course.

Dix-sept équipes étaient présentes sur la ligne de départ Place Jules Ferry. Les coureurs ont ensuite défilé dans les rues de Plouzané pour rejoindre le départ réel route de Saint-Renan.

Une épreuve révélatrice de talents

Cette épreuve est la plus ancienne course par étape du calendrier amateur en France. La 1ère édition a eu lieu en 1958. Elle a permis à de nombreux amateurs de se distinguer et d'intégrer le milieu professionnel en fin de saison. Les 4 derniers vainqueurs sont actuellement dans des équipes professionnelles de haut niveau.

Valoriser le cyclisme à Plouzané

La venue de cet évènement à Plouzané représente une belle occasion pour valoriser le sport cycliste déjà présent sur la commune.

Cette manifestation rassemble un public familial et créé un événement convivial, intergénérationnel autour d'une course de renom. Recevoir le départ de cette course cette année a été l'occasion de promouvoir Plouzané et son cadre de vie, à travers la forte influence médiatique que connaît cet événement. La Ville de Plouzané a mis ses moyens matériels et humains à disposition pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

RPAM

Petite enfance
Des journées au cœur du jeu

Les journées du jeu se sont déroulées les 6 et 7 mai dernier à l'espace Éric-Tabarly.

Elles ont permis au Relais Parents-Assistantes Maternelles (RPAM) de réunir les associations qui œuvrent pour l'accueil des tout-petits sur la commune, telles que « À Petits Pas » (assistantes maternelles) ou encore « Ti Ar Bugelig ». Le service multi-accueil de la petite enfance (dont la gestion en délégation de service public est confiée à Don Bosco) a également participé à ces journées.

Conférence et ateliers ludiques

Le temps fort organisé dans le but de valoriser les actions en faveur de la petite enfance a réuni professionnels et parents autour d'une conférence et d'une matinée d'ateliers ludiques.

La conférence sur le thème du jeu était animée par Annie MASSON, éducatrice de jeunes enfants et artiste-formatrice.
Trente-trois personnes ont pu échanger pour apprendre à accompagner l'enfant à découvrir le monde de manière ludique.
La matinée d'ateliers de jeux a été animée par des professionnels : Annie MASSON et Benoit DEBONS, kinésithérapeute. Ils ont permis de passer à la pratique en faisant découvrir aux parents et assistantes maternelles les diverses manières d'aborder l'éveil sensoriel et la motricité des enfants par le jeu.
Trois ateliers de jeux créatifs, de manipulation d'objets et de jeux d'imitation organisés par des bénévoles, parents ou assistantes maternelles sont venus complétés le dispositif. La ludothèque du Conquet était également présente afin d'enrichir les jeux. La matinée a fait se croiser une centaine d'enfants âgés de 0 à 4 ans.
Un temps de rencontre qui a captivé petits et grands, et qui s'est terminé dans la convivialité autour d'un goûter.

Théâtre

Ateliers Théâtre : Mieux se connaître pour s'ouvrir aux autres

Les animations culturelles proposées par la Ville de Plouzané permettent à une soixantaine d'enfants et de jeunes des ateliers Théâtre de se réunir chaque semaine pour découvrir l'expression théâtrale et l'univers de la scène.

Les ateliers Théâtre ont pour principaux objectifs d'initier les jeunes au travail du texte et de leur faire ressentir le plaisir du jeu d'acteur. Ils favorisent également l'écoute de soi, de sa personnalité et de celle des autres, notamment à travers la relation avec le public.

Pour s'ouvrir au monde

Jouer au théâtre est une occasion unique pour apprendre à travailler sur sa voix, sa respiration. Les apprentis-acteurs, âgés de 6 à 18 ans, effectuent des exercices pour mieux appréhender la communication non verbale : gestuelle, regard, expression corporelle...

Juin : la saison des représentations

En début de saison, les acteurs en herbe définissent ensemble le thème de leur spectacle. Ils participent à l'écriture des textes, à la création des costumes et contribuent à l'élaboration des décors. La saison des représentations a débuté le 1er juin avec une participation au festival des cultures ados « À vos talents ! ». Les spectacles se sont ensuite enchainés tout au long du mois. Ils étaient mis en scène par deux professionnelles du spectacle vivant : Martine Geffrault-Cadec et Sarah Floch.

Les cours ont lieu dans la salle du Centre culturel François-Mitterrand. Les répétitions se déroulent les lundi, mardi et mercredi soir, selon les groupes d'âges.
Renseignements :
www.ville-plouzane.fr
rubrique enfance/jeunesse / animations pour la jeunesse
ou 02 98 31 95 30.

Culture

Saison 2013 : banquet Final

La saison culturelle 2013 se clôture hors les murs, en accueillant Primo, le 28 juin, au Fort du Dellec.

Souhaitant renouveler l'expérience d'un projet participatif, la commune de Plouzané s'est associée pour cette saison à la Compagnie Brestoise « La Pointe du Jour » pour le spectacle « Primo ». La metteur en scène n'est autre que Martine Geffrault-Cadec, animatrice des Ateliers Théâtre municipaux.

Premiers souvenirs...

Le projet met en scène, en mots, en voix et en gestes les premiers jours et les premiers souvenirs de personnes qui ont accepté de les livrer, devenant ainsi des artisans d'une création artistique collective.
La première étape, baptisée « À conter de ce jour », s'est attachée à solliciter des témoignages de premiers jours. Ces rendez-vous ont été animés depuis septembre 2012 par Sandrine Tatreaux, chargée de l'écriture du spectacle, auprès des écoles Sainte-Thérèse et Coat Edern, du Centre social, de la médiathèque, du club des Ajoncs d'Or, des agents et des élus municipaux.

Attablons-nous !

Le spectacle s'articule autour d'un banquet. La table est le lieu de convivialité où l'on se raconte, où l'on évoque les autres : on en rit ou on en pleure, on prend le temps d'écouter et d'observer, de critiquer, de polémiquer... Le public deviendra un hôte actif intervenant dans la discussion s'il le souhaite. Ce spectacle est programmé au festival « Les Humanités », porté, par Le Quartz.

Renseignements et réservation :
severine.garreau@ville-plouzane.fr
ou au 02 98 31 95 33

Isolation par l'extérieur de l'Espace Eric-Tabarly

Bâtiments municipaux Réduire la consommation d'énergie

Afin de contribuer pleinement à la préservation des ressources et de l'environnement, la Ville de Plouzané s'est engagée depuis cinq ans dans une programmation de travaux visant à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments municipaux. Bilan et perspectives.

Afin de dresser un état des lieux précis des consommations et d'établir un diagnostic des améliorations possibles, plusieurs audits ont été réalisés. Les recommandations s'organisaient autour de trois orientations :

- Le remplacement des chaudières au fioul par des chaudières à gaz,
- Le regroupement des réseaux pour réduire le nombre de chaudières,
- L'amélioration de l'isolation.

Ainsi, les chaudières du Foyer Laïque, des gymnases, du Centre culturel et de la Poste ont été changées ou sont sur le point de l'être cette année. De nouvelles fenêtres ont été installées à la salle du Bourg, au Foyer Laïque ainsi qu'au Centre Technique Municipal. Dans les écoles, les radiateurs ont été changés. Le mode de chauffage a été modifié dans la cuisine centrale. Des travaux d'isolation complémentaire ont été engagés au Foyer Laïque ainsi qu'au Centre social du Bourg.

En moyenne, ce sont 120 000€ qui ont été investis chaque année dans des opérations de réfection de chauffage ou d'amélioration de l'isolation.

La collectivité s'appuie sur les compétences de l'agence Ener'gence qui analyse les relevés effectués sur la commune et apporte ses conseils d'interventions. Si les retours sur investissement n'interviennent généralement qu'après plusieurs années, les premières observations sont déjà révélatrices : alors que des hivers inhabituellement plus longs et plus rigoureux ont sévi ces dernières années, la consommation totale des bâtiments communaux a baissé de 9% de 2008 à 2011, passant de 2 276 MWh à 2 069 MWh. Dans le même temps, les factures payées n'ont augmenté « que » de 4,6% (196 à 205 k€) alors que le prix du kWh (hors taxes) augmentait de 13% tant pour le gaz que pour l'électricité.

D'autres aménagements ont été menés à l'occasion de chantiers importants. Hier, l'école Eric-Tabarly a fait l'objet d'une isolation complète par l'extérieur (voir photo du haut) à l'occasion de sa transformation en espace intergénérationnel. Aujourd'hui, c'est le chauffage de La Batterie qui est mis en réseau avec celui du Foyer Laïque. Demain, la construction du nouvel Hôtel de Ville sera accompagnée d'une Assistante à Maîtrise d'Ouvrage « Energie » (AMOE) afin d'optimiser le coût de fonctionnement du futur bâtiment durant toute sa durée de vie.

Ces actions s'inscrivent dans la réalisation d'engagements tels que « Promouvoir les logements et les équipements économes en énergie » ou « Réduire les consommations courantes » de l'Agenda 21 de Plouzané.

Chaudière, fenêtres et isolation rénovées au Foyer Laïque.

La concrétisation de ces orientations n'est pas nécessairement synonyme de « travaux » : la Ville a ainsi adhéré à l'opération EcoWatt en signant sa charte en 2012. Par ailleurs, et afin d'inciter chacun à prendre sa part dans la maîtrise de l'énergie, elle assure aussi régulièrement la promotion du portail internet Ti'nergie de Brest Métropole Océane.

Les progrès reposent aussi sur l'évolution de nos comportements en tant qu'usagers de ces structures : prendre l'habitude d'éteindre les lumières, régler les radiateurs à un fonctionnement adapté, fermer les fenêtres et ne pas laisser les portes ouvertes dans les locaux chauffés, sont autant de petits gestes qui contribuent à l'effort collectif.

Quelques liens :
www.energence.net
www.tinergie-brest.fr
www.ecowatt-bretagne.fr

Roet eo bet label live 2 " Ya d'ar brezhoneg " da di - Kêr Plouzane

D'ar gwener 22 a viz Meurzh e oa deuet Lena Louarn, prezidantez Ofis publik ar Brezhoneg ha Besprezidantez Kuzul – Rannvro Breizh da reiñ al label, hag aozet e oa bet al lid war an ton bras.

E 2008 e oa bet kemeret a-unvouezh an diviz gant ar c'huzul – kêr da sinañ ar garta « Ya d'ar brezhoneg » d'al live 2 ha kaset eo bet al labour da benn. Ar pal a oa da reiñ da welet ha da glevet ar brezhoneg e buhez ar gumun ha da ziskouez, evel – se, omp stag ouzh hor yezh. Meur a dra zo bet graet abaoe : embann ur pennad e brezhoneg er gelaouenn-mañ, lakaat panelloù divyezhek en ti-kêr (en diavaez hag en diabarzh), embann paperioù divyezhek (pedadennoù, paper-lizher,...). Degaset e oa bet da soñj an deiz-se gant Lena Louarn « e oa bet savet ar garta « Ya d'ar brezhoneg » e 2001 evit an embregerezhioù hag ar bed prevez : hiziv ez eus tost da 700 anezho o deus sinet an emglev-se, hag en o zouez, klub mell – droad ar PAC Football. E 2004 eo ar c'humunioù o deus bet c'hoant da gaout un destenn dave evit kas ar brezhoneg war -raok : 160 anezho o deus votet a-du ha 12 kumuniezh kumunioù ivez. Ouzhpenn 1, 5 million a Vretoned zo o chom en ur gumun bet sinet ar garta ganti, eus Naoned da Vrest.
Bernard Rioual, eus e du, en doa degaset da soñj e sikoure « ar brezhoneg da sevel liammoù etre ar rummadoù sokial hag ivez liammoù etre ar rummadoù oad ». Setu perak e oa bet pedet d'al lid bugale klasoù divyezhek Anita-Conti, hogen ivez daou vrezhoneger ampart eus ar gumun, Jean Quinquis ha René Thépaut. Degaset en doa ivez ar maer da soñj eo « kiriek an dilennidi lec'hel da wareziñ ha da dreuzkas ar brezhoneg, hag a zo ur gwir pinvidigezh evit ar vro ». Diskouezet ez eus bet, dre al lid-se, e vez lakaet ar brezhoneg da vevañ er gumun, gant strivoù an holl, hag e ranker menegiñ amañ ivez labour ar c'hevredigezhioù, « Brezhoneg e Plouzane » evel just, hag ivez « Divyezh Plouzane », a zo bet savet nevez ' zo.

Résumé > Diverradenn

Le label de niveau 2 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » (« Oui au breton ») a été remis à la municipalité par Lena Louarn, présidente de l'Office public de la langue bretonne, lors d'une cérémonie organisée le 22 mars dernier. Dans son discours, Bernard Rioual a rappelé que « cette initiative était née de la volonté collective de rendre visible et accessible la langue bretonne aux Plouzanéens, et que cet engagement fort témoignait de notre attachement profond à nos racines, à notre culture et à notre langue bretonne... tous ces éléments qui caractérisent notre identité régionale si particulière et si riche. »
Les élèves des classes bilingues de l'école Anita-Conti ont animé la cérémonie.

Comment prononcer le breton ?
Le breton est fortement accentué. L'accent se situe généralement sur l'avant-dernière syllabe. En outre, les voyelles peuvent être longues ou courtes. Le « a » sera bref dans « kig sall » (du lard salé) et long dans « ar sal » (la salle), ou dans « mat ». Dans ce cas le « t » se prononcera comme un « d ». Le « e » de « bed » (le monde) sera long, lui aussi, comme dans « Penn ar Bed » (« le bout du monde » ou « le Finistère ») et il se prononcera « é ».

Expression libre Komzoù dieub

Une majorité municipale qui agit

La crise persiste ; le contexte mondial et national est à la fois dur et compliqué. Cependant, la majorité municipale poursuit son action pour améliorer le quotidien des Plouzanéens et Plouzanéennes, en accordant toujours une attention particulière aux plus fragiles.
Pour la cinquième année, la municipalité organise, via le Centre Communal d'Action Sociale, l'opération « Séniors en vacances ». L'objectif est de permettre à des personnes de plus de 60 ans qui n'ont pas les possibilités de partir en vacances, de bénéficier d'un séjour à moindre coût, durant lequel elles pourront à la fois élargir leur horizon et tisser des liens avec d'autres. La nouvelle organisation du portage des repas procède de la même intention : ne pas se limiter à la seule prestation de livraison mais prolonger un véritable service de proximité qui instaure un lien réel avec les personnes. Rappelons aussi que des réunions publiques sont organisées régulièrement pour délivrer aux Séniors les informations en lien avec leur situation.
Le budget de cette année a aussi démontré un soutien toujours renouvelé aux associations. Les aides envers elles ne s'arrêtent d'ailleurs pas aux seuls aspects financiers, techniques et matériels : les élus sont aussi présents, disponibles et à l'écoute. Le dynamisme associatif est important pour la commune ; il est à l'origine de nombreux événements qui s'y déroulent et que la municipalité s'attache à soutenir. La culture n'est pas en reste dans les objectifs de la majorité municipale. De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année pour grands et petits. Le programme des vendredis du Dellec réserve toujours son lot de surprises et bientôt la Batterie accueillera - sur le plateau de Kerallan – l'école municipale de musique avec une offre de services renouvelés.
La Batterie sera aussi le lieu où deux nouveaux animateurs accueilleront les ados dans le prochain espace-jeunes. Les ouvertures de gymnase fonctionnent toujours aussi bien durant les vacances scolaires et le conseil municipal jeunes, nouvellement installé, est plein de projets. Au-delà des activités extra-scolaires, la municipalité a également choisi de s'engager dans le projet des nouveaux rythmes scolaires et assurera une heure hebdomadaire de Travaux d'Activité Périscolaire. Enfin, les investissements prévus préparent l'avenir avec un projet majeur autour d'un nouvel Hôtel de ville et un réaménagement du centre-ville. Par ailleurs, des travaux réguliers pour améliorer les performances énergétiques sont réalisés dans les bâtiments existants. Et même s'il reste encore à faire, Plouzané peut également être fière d'être l'une des communes de Brest Metropole Océane les plus en avance sur l'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite. La majorité municipale reste consciente des difficultés que chacune ou chacun d'entre nous rencontrons : celles des personnes sans emploi sont de plus en plus lourdes, les demandes d'aides se multiplient et les associations caritatives soutiennent de plus en plus de monde, les agriculteurs sont de moins en moins nombreux et les terres s'urbanisent, les jeunes peuvent parfois douter de l'avenir qu'on leur propose, ...
En s'appuyant notamment sur son Agenda 21 et en construisant une politique de développement durable qui intègre des enjeux économiques, sociaux et écologiques pour toutes les générations, votre majorité municipale agit et construit le futur de Plouzané.
Les élus du groupe majoritaire « Plouzané, un nouveau cap ! »

Des relations de Plouzané avec BMO...

La récente présentation du PLU (plan local de l'urbanisme) l'a montré, certains élus de gauche le reconnaissant explicitement en séance du conseil municipal: si BMO dispose de la compétence en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'habitat, on voit que ce sont les dossiers brestois dans ces différents domaines qui avancent le plus vite, ceux des communes périphériques restant souvent encalminés. Des exemples ? À Brest, la ZAC de Kerlinou, en haut de la vallée Sainte-Anne, à coté de Thales, avance à grands pas. Son aménagement, aux portes de Plouzané, doit commencer dans quelques mois. À Plouzané, la ZAC de Kerarmerrien entre La Trinité et Castel-Nevez est au point mort depuis plusieurs années. À Brest, un quartier d'intérêt communautaire comme le plateau des Capucins bénéficie d'aménagements rapides (à défaut d'être pertinents) en terme d'équipements et de transports. À Plouzané, plus que jamais, le Technopole, zone économique d'intérêt communautaire, est enclavé et loin des grands axes de circulation. Son développement passe par l'amélioration de sa desserte routière et en transports en commun. Mais les hypothèses de nouvel accès restent désespérément au stade de projet. Alors que BMO peine à s'acquitter de ses compétences propres, pourquoi l'impliquer dans la construction d'une nouvelle mairie à Plouzané ? Le choix du projet fait par un jury où Plouzané et BMO étaient à parité est totalement illégitime. La priorité est d'assurer un fonctionnement juste et efficace de BMO sur ses compétences avant de vouloir lui en confier d'autres !

Les élus du groupe Générations Plouzané
Yves Du Buit, Yvonne Thomas, Hélène Bardan, Francis Le Bian, Françoise Gueneugues. www.generations-plouzane.fr

BMO : équité ou pouvoir partagé ?

Le projet de réforme territoriale prévoit de modifier les clefs de représentation des communes au sein des communautés urbaines. Les futurs conseillers communautaires seront d'abord déjà identifiés sur les listes municipales pour davantage de transparence.
Ensuite, pour ce qui concerne BMO, le poids des communes périphériques va augmenter. Jusqu'à présent la ville de Brest avait à elle toute seule la majorité au conseil de CUB, et même la seule majorité socialiste Brestoise détenait la majorité absolue à la CUB. C'est ce qui lui a permis de faire passer en force un certain nombre de dossiers contre l'avis de plusieurs communes. Par exemple en dépouillant en 2005 les communes de leur compétence en matière d'espaces verts et en la transférant à BMO contre l'avis de la moitié des communes qui considéraient que cette compétence de proximité méritait une approche locale suivant le principe de subsidiarité. Brest devra donc désormais composer davantage avec les autres communes de BMO, et ainsi le poids démographique de la ville centre ne sera plus pris en compte de façon proportionnellement aussi équitable (Plougastel avec13000 habitants comptera 7 conseillers au lieu de 5, et Brest avec 146000 habitants comptera 37 conseillers au lieu de 54 aujourd'hui). Un habitant de Plougastel pèsera ainsi beaucoup plus qu'un Brestois.

Le groupe centriste
Yves Pagès et Caroline Marquise

Buhez Plouzane
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
la vie de Plouzané

Animations jeunesse été 2013

Plaquette disponible en mairie >> **David Salaun**, coordonnateur-jeunesse 02 98 31 95 30 - david.salaun@ville-plouzane.fr

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 10h à 12h et de 14h à 17h : gymnases ouverts pour les 11-18 ans. Activités multisports en salle ou en plein air.
À Kroas-Saliou du 8 juillet au 2 août,
à Kerallan du 5 au 30 août. Entrée libre.

Les mercredis, à 11h45 : "La tête & les jambes"

Pour les 11-18 ans. Au Fort du Dellec.
Entrée libre (autorisation parentale + test selon activités).

Du 22 au 26 juillet et du 29 juillet au 2 août

Mini-séjours pour les 11-15 ans.
À Plounéour-Trez, au camping de Kérérus,
au bord de la plage, sur la baie de Goulven.
Tarifs : renseignements Service Jeunesse de la Mairie.

Du lundi 19 au mercredi 21 août, de 14h à 17h

Mini-stage "Les débrouillards préhistoriques" pour les 6-9 ans. Entrée libre. 10 places disponibles.

Du jeudi 22 au vendredi 23 août, de 14h à 17h

Mini-stage "Les fusées à eau" pour les 10-13 ans.
Entrée libre. 10 places disponibles.

Samedi 29 juin 2013 à partir de 14h00

Fête de la Jeunesse. Salle de l'Amicale Laïque
Entrée libre.

Plus d'infos sur
www.ville-plouzane.fr